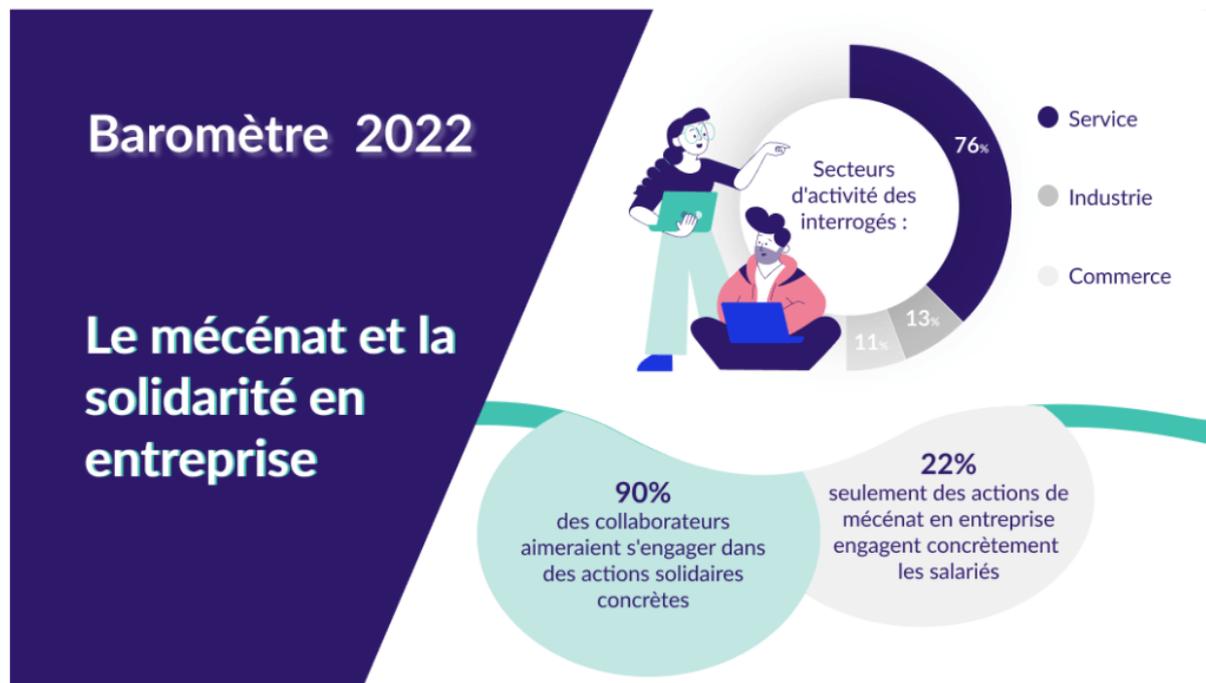


## [Baromètre]

## Étude sur les enjeux de l'engagement solidaire en entreprise en 2022 !

Day One, start-up de la "Tech for Good" qui facilite l'engagement des salariés dans des actions solidaires, annonce ce jour la sortie d'une étude menée avec Félix Burtman, étudiant en Projet de Consulting à l'IESEG School of Management, sur les enjeux de l'engagement solidaire en entreprise. Les témoignages ont été recueillis auprès de 360 décideurs et collaborateurs. Selon l'étude, 90% des collaborateurs souhaitent s'engager dans des actions solidaires concrètes (partage de compétences, mentorat, collecte solidaire...), quand seulement 22%<sup>1</sup> des actions de mécénat en entreprise engagent les salariés. Le don financier est encore la principale forme de mécénat privilégiée à 78%<sup>2</sup> par les dirigeants. Une mise en pratique divergente entre salariés et dirigeants, pourtant sous-tendue par la même volonté de s'engager dans une démarche sociétale.



Crédit : Day One

Lien vers l'infographie du Baromètre : [CLIQUEZ ICI](#)

## **90% des salariés souhaitent passer à l'action !**

90%, c'est le taux de collaborateurs qui souhaitent s'engager dans des actions solidaires concrètes : partage de compétences, mentorat, collecte solidaire... Un chiffre très élevé qui fait la part belle au mécénat de compétences ; la grande majorité des collaborateurs ont envie de mettre leurs compétences professionnelles à disposition d'associations pendant leur temps de travail.

Les décideurs choisissent quant à eux d'engager leur société via le mécénat financier à 78%<sup>3</sup>.

Bonne nouvelle ! Collaborateur ou dirigeant, ils ont la volonté de contribuer à l'intérêt général. Reste maintenant à trouver le bon équilibre entre les attentes des collaborateurs et les propositions concrètes faites par les décideurs.

## **Salariés vs Dirigeants : des sources de motivation différentes, mais bien présentes.**

Pour les décideurs, la cohésion de groupe est l'objectif principal recherché lors de la mise en place de missions solidaires. Pour 68% des interrogés, cela sert à souder les équipes et pour 55% d'entre eux, cela sert à renforcer les valeurs de l'entreprise. Quant aux collaborateurs, même s'ils apprécient le moment de convivialité, c'est l'envie de se sentir utile qui prime à 74%. Ils souhaitent d'abord donner du sens à leur quotidien ou encore développer leurs compétences.

Alors que seulement 49% des responsables cherchent à répondre à cette quête de sens pourtant très recherchée par les collaborateurs, un écart dans les sources de motivation est bien présent.

Avoir de l'impact, donner du sens, assurer une cohésion d'équipe : les sources divergent, mais les motivations restent solides.

## **Le manque de temps, principal frein à lever.**

Collaborateurs et décideurs se rejoignent sur un point : le manque de temps. L'envie de contribuer à l'intérêt général est très forte et une fois lancé, l'engagement est renouvelé. A noter : 82% des salariés déjà engagés dans des actions solidaires aimeraient en faire plus souvent. Toutefois, 53% des collaborateurs confient manquer de temps pour sauter le pas. Du côté des responsables, 26% sont en flux tendu.

Durant les entretiens menés avec des professionnels des Ressources Humaines dans le cadre de cette étude, nombreux se rejoignent sur un point : il ne suffit pas de proposer des missions ponctuelles pour donner envie aux collaborateurs de s'impliquer. Ce dispositif prend toute sa valeur lorsqu'il s'inscrit dans une politique RH et RSE.

Un élément capital qui souligne l'importance d'accompagner les collaborateurs dans une démarche globale, un véritable engagement social, pour rendre possible le premier pas.

## Un cercle vertueux grâce à un système win-win-win.

L'étude dévoile le système vertueux que génèrent les actions volontaires dans le cadre du travail. Les entreprises impliquent et fidélisent les collaborateurs, les collaborateurs donnent du sens à leurs compétences et les associations reçoivent des compétences adaptées à leurs besoins : un concept win-win-win.

Le mécénat de compétences présente comme principal avantage d'impliquer les collaborateurs : 68% des décisionnaires ont constaté un réel renforcement des liens entre collègues. Et les bienfaits sont multiples ! Pour 74% des collaborateurs, participer à des actions solidaires leur permettent de vivre une expérience épanouissante, dans laquelle ils se sentent utiles. De plus, 29% des collaborateurs ont affirmé revenir avec des compétences nouvelles ou plus solides. En particulier, ils résolvent mieux les problèmes complexes et développent leurs qualités managériales.

Les associations, quant à elles, bénéficient gratuitement de précieuses compétences pour développer leur activité. Les apports sont variés : aide informatique, création de newsletter ou comptabilité par exemple. Elles considèrent à 97%<sup>4</sup> que ces volontariats issus du secteur privé sont pertinents.

Pour engager les entreprises dans des démarches sociétales, l'étude met en lumière des solutions comme le don de jours par l'entreprise, une journée nationale dédiée à l'engagement solidaire, la semaine de 4 jours complétée par du don de compétences, ou encore l'intrapreneuriat. Les formes d'engagement sont multiples et peuvent s'adapter aux différents secteurs, rythmes, valeurs portés par les entreprises.

### Sources :

1 Baromètre du mécénat d'entreprise en France 2020 par l'ADMICAL.

2 Baromètre du mécénat d'entreprise en France 2020 par l'ADMICAL.

3 Baromètre du mécénat d'entreprise en France 2020 par l'ADMICAL.

4 2e baromètre du mécénat de compétences, 2020. Réalisé par l'IFOP et soutenu par la Fondation SNCF et la Fondation ADP.

[Visuel à télécharger](#)

---

### A propos de Day One :

Date de création : 2020

Fondateurs : Elise Thibault-Gondré, Cindy Kargol Bauer, Martin Bélorgey

Implantations : Orléans (siège social) et Paris

Effectifs : 15 collaborateurs

En savoir plus : <https://day-one.co/>

---

### Contact presse – Agence Madame de la Com'

Léana Zocolan – [leana@madamedelacom.com](mailto:leana@madamedelacom.com) – 06 03 44 12 20

Aurore Vinzerich – [aurore@madamedelacom.com](mailto:aurore@madamedelacom.com) – 06 61 45 51 83